

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31056**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Gestion des territoires et du développement local

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Saclay	Président de l'université Paris-Saclay, Recteur de l'Académie de Versailles

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 121g Géographie de l'aménagement et du développement, 128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conduire et suivre des projets opérationnels en matière de développement local, territorial, soutenable, de transition des territoires, de prise en compte notamment des questions écologiques.

- Mettre en œuvre d'études préalables et diagnostics dans le cadre de projets locaux, territoriaux
- Élaborer des réflexions prospectives, des définitions de stratégies et d'orientations prioritaires
- Accompagner dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Utiliser des techniques d'enquête et de traitement des données
- Appliquer les règles et procédures en matière de développement local, territorial.

Compétences professionnelles

Ce professionnel est capable de :

- Conduire des projets territoriaux (diagnostic, appel d'offre, calcul économique, évaluation)
- Mettre en œuvre des méthodologies de recherche
- Accompagner le changement et faciliter l'évolution stratégique
- Concevoir et mettre en œuvre de procédures et d'outils d'évaluation et de décision
- Développer concertation et dialogue avec les parties-prenantes et la société civile
- Concevoir et mettre en œuvre de stratégies d'intégration de la responsabilité sociale des entreprises et des organisations
- Concevoir et mettre en œuvre des outils de mise en débat des futurs : évaluation, scénarios, prospective...
- Concevoir des stratégies à partir des outils d'Information, de communication et de sensibilisation
- Concevoir la médiation des connaissances grâce à des outils d'aide à la délibération et à la décision.

Et selon le parcours choisi en M2 :

- Détecter les principaux problèmes des risques.
- Évaluer les coûts et les impacts sur la santé et l'environnement.
- Fonder les décisions par le calcul économique.
- Mettre en place des programmes de prévention des risques.
- Gérer les situations post-accidentelles et maîtriser les risques en relation avec la problématique du développement des territoires.
- Réaliser un diagnostic Qualité Sécurité Environnement et identifier les risques.
- Mettre en place une gestion stratégique des systèmes d'information dans une approche risque.
- Monter les projets et programmes énergétiques dans une optique de transition énergétique et de développement durable.

Compétences transversales et linguistiques

- Réaliser des synthèses sur les normes applicables à l'entreprise, aux organisations territoriales, aux associations, etc. et les mettre en œuvre

- Exprimer par écrit ou oralement une problématique dans leur langue maternelle ou en langue anglaise (voire dans une autre langue)
- Évaluer et s'auto-évaluer dans une démarche qualité.
- Travailler de manière autonome
- Travailler en équipe (avec des juristes comme avec des non-juristes)
- Animer des réunions de groupe
- Travailler en anglais
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Rédiger des documents (contrats, études, recherches...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Les entreprises, les collectivités territoriales, les institutions publiques, les organismes consulaires, les associations, le conseil et l'expertise, etc.

Types d'emplois accessibles

- Chargé de mission en développement durable (administration et gouvernance territoriales, stratégie d'entreprise...) ; chargé de mission

démocratie locale et agendas 21...

- Responsable des services « à risque » en milieu industriel ou du secteur tertiaire
- Chargé de la gestion de l'environnement et des risques. Responsable étude et analyse du risque des entreprises dans les compagnies d'assurances
- Conseiller environnement ; Consultant-expert environnement ; Conseil ou audit en gestion du risque ; conseil en concertation : conception, accompagnement, évaluation
- Conseiller chargé de la veille prospective et de l'évaluation de projets et de politiques ; chargé de l'évaluation des risques
- Chargé d'études (études socio-économiques ; études de danger ; organismes de coopération internationale, agences de développement, ONG)
- Chargé de projet au sein de structures administratives des pays émergents en matière de développement
- Chef de projet dans le domaine de l'environnement et du développement durable
- Médiateur dans le domaine de l'environnement et du développement durable.
- Chargé de communication environnement et du développement durable.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

Réglementation d'activités :

Sans objet

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le diplôme est obtenu après 2 années M1 (60 crédits ECTS) et M2 (60 crédits ECTS).

M1 Gouvernance des Territoires, des Risques et de l'Environnement

M2 Analyse Economique et Gouvernance des Risques (**en apprentissage**)

M2 Dynamiques des pays émergents et en développement

M2 Gouvernance de la transition, écologie et sociétés

Tous les détails des programmes :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/master/gestion-des-territoires-et-du-developpement-local#mention>

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et de professionnels
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Au moins 2 professionnels (personne ayant une activité principale autre que l'enseignement) et une majorité d'enseignants-chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 juillet 2015 accréditant la Communauté d'universités et établissements Université Paris-Saclay en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Saclay : Île-de-France - Essonne (91) [Saint-Aubin]

Université Paris-Saclay Route de l'Orme aux Merisiers - RD 128 - 91190 Saint-Aubin

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ; 47, Boulevard Vauban 78280 - Guyancourt

- Agro ParisTech, rue Claude Bernard, Paris 5ème

- Université Paris-Sud ; Faculté Jean Monnet, 92330 Sceaux

- Institut de Géographie, rue Saint Jacques, Paris 5ème

Historique de la certification :